

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 8 novembre 2022

**N° VA\_DEL2022\_188**

**Objet : Participation aux projets collectifs Fabriques culturelles en 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 08 novembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Étaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Chantal FLINOIS, ayant donné pouvoir à Farid OUKAID, Lahanissa MADI, ayant donné pouvoir à Jean-Michel MOLLE, Sébastien COSTEUR, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Violette SALANON, ayant donné pouvoir à Florence BARISEAU, Innocent ZONGO, Dominique GUERIN étant absents.

Objet : Participation aux projets collectifs « Fabriques culturelles » en 2022

Par la délibération n° 03 C 0365 du 10 octobre 2003, le Conseil de Communauté Métropole européenne de Lille (Mel) a fixé les grandes orientations culturelles pour la métropole dans le cadre de ses compétences « équipements et réseaux d'équipements culturels » et « soutien et promotion d'événements d'intérêt métropolitain ». Parmi ces orientations figure la volonté pour la Mel de mettre en réseau les équipements culturels structurants appelés les Fabriques Culturelles.

Des financements peuvent être sollicités auprès de la Mel dans la cadre de sa compétence « soutien et promotion d'événements métropolitains ».

La Ferme d'en Haut, fabrique culturelle de Villeneuve d'Ascq, est un élément de ce réseau d'équipements structurants. Elle a répondu à l'appel à projets 2005/2006 lancé par la Mel, en proposant un dispositif d'accompagnement de la pratique amateur autour des musiques actuelles intitulé « Tour de chauffe ». Depuis 2011, le renfort de plusieurs fabriques culturelles au dispositif Tour de Chauffe, permet à la Ferme d'en Haut d'élargir son action au sein du réseau des fabriques à d'autres projets collaboratifs. En 2022, Tour de Chauffe regroupera 5 partenaires qui concourront à divers degrés à la mise en place des formations, diagnostic scéniques, concerts, festival pour 15 groupes.

La Ferme d'en Haut propose donc de poursuivre dans la même voie en 2022 pour s'investir à nouveau dans Tour de chauffe et dans les thématiques suivantes avec les autres fabriques culturelles partenaires du réseau :

#Accompagner #Accueillir #Bidouiller #Danser #Diversités #Egalité femmes hommes #Eveiller #Imaginer #Utopia

#Accompagner

La Fabrique villeneuvoise investit cette thématique par le biais du dispositif Tour de chauffe (voir plus haut) mais aussi avec l'accompagnement du ciné-concert jeune public Escale par Maclarnaque.

#Accueillir

La Ferme d'en Haut s'associe à des partenaires pour des programmations variées : programmation jazz avec Jazz à Véd'à, accueil de La Rose des vents hors les murs pour des spectacles jeunes publics et théâtre/danse, et de la musique classique avec Quatuor en liberté.

#Bidouiller

La Ferme d'en Haut développe une programmation thématique autour du développement durable : des rendez-vous réguliers sous différentes formes : ateliers « faire soi-même », ateliers créatifs, rencontres, repair café, contes et grainothèque.

#Danser

La compagnie La ruse propose un bal rock immersif tout public.

#Diversités

La Ferme d'en Haut apporte un soutien à la compagnie Quanta, compagnie de théâtre professionnelle avec des comédiens porteurs de handicap, sous forme de résidence ou de diffusion de spectacle.

#Egalité femmes hommes

Le spectacle en Pleine mère propose avec humour, de partager une tranche de vie d'une famille, et plus précisément par le regard de la mère.

#Eveiller

Une programmation jeune public tout au long de l'année, qui regroupe une vingtaine de représentations et deux temps forts familiaux qui sont Les minuscules et Halloween.

#Imaginer

Plusieurs programmations où l'imaginaire est au cœur de la rencontre avec le public : théâtre d'improvisation avec Lille Impro, les expositions Zoom sur l'illustration et Reconnexion à la nature.

#Utopia

Une programmation thématique qui donne à voir notre environnement différemment, avec l'exposition Fragments, des ateliers, des spectacles et le ciné-concert Long Week-end.

**Après avis de la Commission n°4 Culture, rayonnement et loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme du mercredi 12 octobre 2022, Il est proposé aux membres du conseil :**

- d'approuver le budget des opérations « Tour de Chauffe » et autres projets collaboratifs « Fabriques culturelles » 2022,
- de solliciter la participation financière de la Mel à hauteur de 70 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

**Politique publique (domaine-action-activité) : 13.5.1 Ferme d'en Haut**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le jeudi 10 novembre 2022 à la porte de la mairie, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20221108-191070B-DE-1-1

Date AR Préfecture : mercredi 9 novembre 2022



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE

**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**PASSÉE ENTRE**  
**LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**  
**ET**  
**LA VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ**  
**POUR LA FERME D'EN HAUT**  
**RELATIVE AU**  
**RÉSEAU DES FABRIQUES CULTURELLES**

**Année 2022**

**Entre :**

La Métropole Européenne de Lille, Établissement Public de Coopération Intercommunale, 2 boulevard des Cités Unies, CS 70043, 59040 Lille Cedex, Monsieur, représentée par son Président, Monsieur Damien CASTELAIN, agissant en application de la délibération du Bureau métropolitain n°22 B 0326.

Désignée sous les termes « **Métropole Européenne de Lille** », d'une part,

**Et :**

La Ville de Villeneuve d'Ascq, Hôtel de Ville, Place Salvator Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq, représentée par son Maire, Monsieur Gérard CAUDRON, agissant en application de la délibération de son Conseil Municipal.

N° de SIRET : 215 900 093 000 18, code APE : 751A

Désignée sous les termes « **la Ville** », d'autre part,

Vu,

- Les articles L 1611-4, L 2121-29, L 5211 et L 5215-26 du Code général des collectivités territoriales

**PRÉAMBULE**

Considérant que par la délibération n° 03 C 0365 du 10 octobre 2003, le Conseil de Communauté a fixé les grandes orientations culturelles pour la métropole dans le cadre de ses compétences « équipements et réseaux d'équipements culturels » et « soutien et promotion d'événements d'intérêt métropolitain ». Parmi ces orientations figure la volonté pour la **Métropole Européenne de Lille** de mettre en réseau les équipements culturels structurants appelés les Fabriques Culturelles ;

Considérant qu'il était proposé d'apporter une aide financière à la mise en réseau d'équipements culturels qui, tout en restant de compétence communale, bénéficieraient d'un effort communautaire sur une programmation commune ou spécifique. Cette intervention se rattache à la compétence en matière d'évènements culturels d'intérêt métropolitain ;

Considérant que les délibérations n° 10 C 0381 et n° 10 C 0382 du 25 juin 2010 ont marqué le soutien et la promotion d'évènements culturels partagés par le réseau dénommé des Fabriques Culturelles et constitué des équipements suivants :

- la maison Folie Beaulieu à Lomme ;
- la maison Folie de Lille Moulins ;
- la maison Folie de Lille Wazemmes,
- la maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing ;
- la maison Folie la Ferme d'en Haut de Villeneuve d'Ascq ;
- la maison Folie le Fort de Mons de Mons-en-Barœul ;
- le Colysée de Lambersart ;
- le Nautilys de Comines ;
- le Vivat, scène conventionnée danse et théâtre d'Armentières ;

- les Arcades, centre musical de Faches-Thumesnil ;
- la Condition Publique de Roubaix (non éligible au titre du réseau puisque financée dans le cadre de l'EPCC Condition Publique. Cf. délibération n°10 C 0209 du 2 avril 2010).

Considérant que l'ensemble du réseau des Fabriques Culturelles s'est mobilisé pour présenter de nouveaux projets de travail en réseau pour l'année 2022.

Considérant que le projet ci-après présenté par la **Ville** participe de cette politique, la **Métropole Européenne de Lille** a décidé de lui verser un fonds de concours dans les conditions définies dans la présente convention.

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

Par la présente convention, la **Ville** s'engage à mettre en œuvre, à son initiative et sous sa responsabilité, le projet décrit en annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la convention, ainsi que tous les moyens nécessaires à son bon déroulement, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule et les modalités suivantes :

- les actions de mise en réseau doivent être réalisées par au moins deux partenaires et correspondre à des opérations de création, de partage de public ou de complémentarité dans la diffusion ;
- le projet proposé doit correspondre à des opérations d'accompagnement d'artistes (soutien à la création, échanges entre amateurs et professionnels, diffusion en réseau, résidences...), de circulation et d'accompagnement des publics (parcours entre équipements, projets participatifs, ateliers de pratique amateur communs,...) ou de complémentarité dans la diffusion (programmations thématiques, mini-festivals, temps forts,...).

Par ailleurs, la **Ville** contribuera à atteindre les objectifs suivants :

- favoriser l'intercommunalité culturelle ;
- favoriser le travail en commun des structures culturelles ;
- favoriser l'accessibilité au plus grand nombre et aux populations qui n'ont pas accès d'une manière générale à des expériences culturelles diversifiées ;
- excellence ;
- contribution à la cohésion métropolitaine ;
- innovation culturelle et artistique ;
- manifestation présentant les caractéristiques d'un éco-événement.

Pour sa part, la **Métropole Européenne de Lille** s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ce projet.

## **ARTICLE 2 – DURÉE DE LA CONVENTION**

La présente convention est établie au titre de l'année 2022 et prendra fin à l'extinction des obligations de paiement inhérentes à la présente convention.

## ARTICLE 3 – MODALITÉS DE LA CONVENTION

Des annexes à la présente convention précisent :

- annexe 1 : description des projets partagés par le réseau;
- annexe 2 : description et budget prévisionnels des projets portés par l'équipement;
- annexe 3 : l'évaluation et compte-rendu financier des projets portés par l'équipement;
- annexe 4 : la délibération n°22 B 0326 portant octroi de subvention.

## ARTICLE 4 – MONTANT DE LA SUBVENTION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

### 4.1 : Montant de la subvention

Le montant total du fonds de concours s'élève à la somme 70 000 euros [soixante-dix mille euros].

### 4.2 : Modalités de versement

Le fonds de concours sera crédité selon les modalités suivantes

- 56 000 € soit 80 % à la notification de la convention ;
- 14 000 € soit 20 % sur présentation de l'évaluation et du compte-rendu financier des projets portés par l'équipement.
- 

Le versement sera effectué selon les procédures comptables en vigueur au compte :

- Nom du titulaire du compte : Trésorerie de Villeneuve d'Ascq
- Banque : Banque de France

IBAN : FR48 3000 1004 68D5 9700 0000 060
--

Code BIC : BDFEFRPPCCT
------------------------

Le comptable assignataire est le Comptable du Trésor de la **Métropole Européenne de Lille**.

Conformément aux dispositions de l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant total du fonds de concours n'excédera pas la part de financement assurée, hors subventions, par la **Ville**.

## ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS

La **Ville** s'engage à fournir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable le bilan d'évaluation du projet visé à l'article 11 et les justificatifs des actions de communication signés par le Maire ou toute personne habilitée.

Le bilan d'évaluation comprend notamment le compte-rendu financier du projet. Ce tableau est issu du compte de résultat de l'organisme. Il fait apparaître les écarts éventuels (tant en euros qu'en pourcentage) constatés entre le budget prévisionnel du projet et les réalisations. Un commentaire sur les écarts éventuellement constatés est apporté.

## ARTICLE 6 – OBLIGATION D'INFORMATION

Dans le cadre du fonds de concours, la **Ville** s'engage à fournir à la **Métropole Européenne de Lille** toute délibération prise dans le respect des conditions dudit article. Elle tiendra informée la **Métropole Européenne de Lille** de toute révision éventuelle du montant de sa participation.

Si le montant du fonds de concours versé par la **Métropole Européenne de Lille** devait être réduit, cette dernière émettra à l'encontre de la **Ville** un titre de recettes pour le montant correspondant.

En cas de difficulté d'exécution, d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par la **Ville**, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer la **Métropole Européenne de Lille** sans délai par une lettre recommandée avec accusé de réception.

En raison de la crise sanitaire, dans le cadre d'éventuelles annulations des projets mentionnés, la MEL s'engagera auprès de la commune à examiner dans la mesure du possible le report du projet programmé. Dans le cas où cette solution n'est pas envisageable, la MEL s'engagera à maintenir son soutien à hauteur des dépenses engagées pour l'organisation du projet sur la base de justificatifs budgétaires et d'une attestation sur l'honneur transmis à la collectivité.

## ARTICLE 7 – ASSURANCES

La **Ville** s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de la MEL ne puisse être recherchée. La **Ville** devra être en mesure de justifier à tout moment à la MEL de la souscription de ces polices d'assurances et du paiement effectif des primes correspondantes.

## ARTICLE 8 – COMMUNICATION

La **Ville** s'engage à respecter le cahier des charges de communication ci-après, visant à organiser la promotion de la **Métropole Européenne de Lille** :

- en faisant apparaître avec la plus grande lisibilité le logo des Fabriques Culturelles de la **Métropole Européenne de Lille** et la mention **Métropole Européenne de Lille** sur l'ensemble des supports : affiches, posters, journaux internes, invitations, programmes, supports informatiques, ... ;
- en faisant apparaître, dans ses installations, une signalétique de la **Métropole Européenne de Lille** : panneaux, calicots, ... ;
- à mentionner le partenariat de la **Métropole Européenne de Lille** ;
- à proposer d'autres actions de promotion de la métropole susceptibles de répondre à l'attente de la **Métropole Européenne de Lille** ;
- à respecter la charte graphique de la **Métropole Européenne de Lille**, lors de chaque action de promotion.

À cette fin, la **Ville** prendra l'attache de la direction de la communication, afin de déterminer les modalités pratiques d'application du code visuel et du présent partenariat (tel. : 03.20.21.20.21).

## **ARTICLE 9 - SANCTIONS**

En cas de non-présentation des documents prévus aux articles 5 et 6 dans les délais, de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle, sans l'accord écrit de la **Métropole Européenne de Lille**, des conditions d'exécution de la convention par le bénéficiaire, la **Métropole Européenne de Lille** pourra exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention. Elle pourra également décider de ne pas instruire une demande de fonds de concours ultérieure.

## **ARTICLE 10 – CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION**

La **Ville** s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par la **Métropole Européenne de Lille** de la réalisation du projet, notamment par l'accès à toute pièce justificative de dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

## **ARTICLE 11 – ÉVALUATION**

L'évaluation des conditions de réalisation des projets ou des actions auxquels la Métropole Européenne de Lille a apporté son concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif, est réalisée par la **Ville**.

Ainsi, un bilan d'évaluation sera envoyé par la **Ville** dans les six mois suivant la réalisation du projet et pourra porter notamment sur :

- l'analyse des résultats de l'opération d'un point de vue financier et opérationnel ;
- la conformité de ces résultats avec l'objet du projet mentionné à l'article 1er ;
- l'impact des actions ou des interventions dans la métropole et s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

La **Ville** s'appuiera sur le tableau d'évaluation proposé en annexe 3.

Ce bilan d'évaluation pourra tenir compte des critères d'intervention sur lesquels la **Métropole Européenne de Lille** a souhaité insister et qui correspondent aux objectifs visés à l'article 1.

## **ARTICLE 12 – AVENANT**

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1er.

## **ARTICLE 13 – RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.



## ANNEXE 1

<b>DESCRIPTION DES PROJETS PARTAGÉS PAR LE RÉSEAU</b>
---

### **INTENTION : LA MARQUE DE FABRIQUE DU RÉSEAU DES FABRIQUES CULTURELLES**

Depuis 2005, 11 équipements culturels structurants du territoire constituent le réseau des Fabriques Culturelles sous l'impulsion de la **Métropole Européenne de Lille** :

- La Condition Publique de Roubaix ;
- La Ferme d'en haut de Villeneuve d'Ascq ;
- La maison Folie Beaulieu de Lomme ;
- La maison Folie de Lille-Moulins ;
- La maison Folie de Lille-Wazemmes ;
- La maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing ;
- Le Colysée de Lambersart ;
- Le Fort de Mons de Mons-en-Barœul ;
- Le Nautilys de Comines ;
- Le Vivat d'Armentières ; Les Arcades de Faches-Thumesnil.

Le réseau, en associant la diversité de projets de chacune des structures vise à mieux valoriser leurs actions, à dégager des axes forts de collaboration, à mutualiser les moyens, à développer des projets artistiques ambitieux et partagés, à contribuer au renforcement d'une identité métropolitaine.

Le réseau poursuit les objectifs suivants :

- soutenir et accompagner la création artistique ambitieuse dans toutes les disciplines ;
- favoriser la circulation des artistes et des publics entre les lieux du réseau ;
- favoriser l'implication des habitants dans le processus de création artistique ;
- faciliter l'accès à la culture pour tous ;
- renforcer les moments d'échanges entre amateurs et professionnels ;
- insuffler une dynamique de coopération intercommunale.

Les projets proposés par ces Fabriques permettent, dans le cadre d'un accompagnement à la création, de continuer à soutenir un artiste ou une compagnie émergente dans plusieurs lieux du réseau, en renforçant les moments d'échanges entre amateurs et professionnels ou encore en développant des ateliers de pratique ouverts au public. Ainsi, la mise en réseau permet de favoriser la circulation du public sur le territoire métropolitain.

Le réseau des Fabriques Culturelles est devenu un outil de développement artistique et culturel incontournable sur le territoire de la **Métropole Européenne de Lille**.

# SYNTHÈSE DES PROJETS PARTAGÉS PAR LE RÉSEAU POUR L'ANNÉE 2022

	Fabriques Culturelles Partenaires	Description synthétique du projet
	maison Folie Wazemmes	Festival Hip Open Dance / Bopo - Acte 2 + Relevant - Uplshot + Diving Leaf - Fleurs + Cie Hylel + Cie Alexandre Fandard > février 22 Cie Bum Out - Reverse et Mandala > mars 22 Cie HVC - Urgence > 26 avril 22 Cie La Rose - Corps > de février à juin 22 Dimanches dansés de fête > de juin à octobre 22
	maison Folie Moulins	Bal Let's dance par La Rose
	Ferme d'en haut	Sebastien B - Maniac Opus 3 (Cie Les Caryatides / Cyril Vallon) le 29/01/22 + Bal des Fabrique le 25 septembre 2022 avec "Parquet Sauvage" de la Roulotte Ruche
	Fort de Mons	Programmation danse annuelle Mia - Emmanuelle Hühni / Compagnie MJA le 12 janvier The Siberian Trombinoscope - Léa Rault & Alina Blotkov - Compagnie Pilot Fishes le 25 janvier Anyway - Sandrine Lescourant - Compagnie Kila le 2 février He's a maniac - Cyril Vallon - Cie Les Caryatides le 5 février All over Nymphs - Emmanuel Eggermont - Cie Anfractes les 8 et 9 mars Jumelles - Julie Botet & Mel Favre - Les Sapharides les 26 et 27 avril Formets) de Vie - Eric Minh Cuong Castang - Compagnie Shonen le 30 avril Tréphyne - Léola Ka - Compagnie Léola Ka le 19 octobre Tamanegi - Ikué Nagawaka - Cie Ikué Nagawaka le 30 novembre Vivante - Stéphane Ohlne - Compagnie 7 fois sa langue dans ma bouche le 13 décembre
	Hospice d'Havré	Lehar Connexion / Franzy Aljedy - 01 octobre 2022 Forky Bal de Malik Bera le 24 juillet dans le cadre de Fleu au RDV Urbx Festival avec la Ville de Roubaix - Afroive Party avec Activist Nation le 15 juin - Roller dance Party avec wawa l'asso le 19/06
	Condition Publique	+ Débandade (Olivia Grandville avec la Rose des Vents le 20 mai + Swan Lake de Club Guy and Roni avec la Rose des Vents du 1er au 3 juin + Recital François Chaignaud danse habdora Duncan dans le cadre de la biennale La Haut le 11 juin
	Colysée	Bal des Abysses en partenariat avec le Grand Bleu dans le cadre d'Itopia 21 mai 2022
	Nautylis	
	Arcades	Image(année) - Cie Akoma Neve / Isida Micani & Spike les 27 et 28 avril
	maison Folie Beaulieu	Supergroalistic - 5 ans de Comata Radio > 25 mars 2022 Kybal - Exposition Coridor > novembre > décembre 2022
	maison Folie Wazemmes	Festival le Temps d'une Lune - Roka Koné > 23 avril 2022
	maison Folie Moulins	Jazz avec jazz à vèra Théo Kaiser Duo en janvier. Le quartet de Vincent Le Quang en février. Musiconciast Orchestra en mars. Marc DUCHARNE quartet en avril. Duo kimmin Lousett en mai puis d'octobre à décembre. Et musique du monde avec Nat d'Istanbul le 29 avril proposé par Quartour en ligne / La rose des vents hors les murs avec Vira de la Cie Sacrépa en janvier. Ban et La bande à Laura de l'association OS en mars. Toutes les choses géniales par Le Théâtre du prisme en mai. ciné concert jeune public en septembre
	Ferme d'en haut	Raport de PARKLAND (Cie la Lune qui gronde le 17 mai 2022 au sein du collège Descartes) // Jazz et Musique du Monde (JAM Session les 25/01 + 22/02 + 29/03 + 26/04 + 31/05 + 28/06 + 27/09 + 25/10 + 29/11 // Vivat Note Quartet et concert en février 22 // Nathalia Tro (reporté au 1er juillet 22 // Phant Jazz 05/03/22 // l'Orchestre National de Barbès le 11/03 // Prétendus du Jazz (16-19-20/03/22) // Jazz A Veda le 30/03 et le 05/05 // Daphné Swan le 12/05 // Nefelès le 22/06 // Scène ouverte le 18/06 // Yannick Sedko Trio le 06/10 // James Yzora le 13/10 // Chœurs de Sakina le 15/10 // Gaze le 03/12) + Partenariat avec d'autres structures : accueil de la saison hors des murs de La Rose des Vents
	Fort de Mons	+ Musiques du monde / jazz Flumandis - Christian Puvion - Collectif Muzze le 8 avril Concert Daymi Arceona (Cuba) le 15 octobre
	Vivat	Jazz et musique du monde
	Hospice d'Havré	accueil de la saison hors les murs de la Rose des Vents + accueil du festival le Grand Ban (Joanne Legthon le 10/4 et l'équipe de Rebecca Journe le 1/04) + accueil du festival L'adules
	Condition Publique	spectacle Parkland de la Cie La Lune qui gronde dans le cadre d'Itopia le 11 septembre 2022
	Colysée	Melting Jazz days / le concert du Brut des Dofs le 10 juin Cie Trous d'émotions : ateliers d'écriture et de beatmaking + conférence "le rap est une musique de vieux" + Concert en récréation
	Nautylis	Piers Faccini + Nawel Ben Kraïem le 28/01 > report 7/10 Vallées + Lubiana le 26/02
	Arcades	Les Héritières / Hommage à Cheikha Rimati le 12/03 Les Brunettes le 26/03 Thibaut Cauvin le 2/04 Aoutor de Mingsu le 6/05 Léola Kartal + Laura Remudin le 19/11 Mara Mazzotta + Yuma le 25/11
	maison Folie Beaulieu	Une Histoire Pop - Compagnie l'ouïner du drame - Le spectacle a été joué le samedi 15 janvier au Vivat. Il a été accueilli en résidence à la maison Folie Moulins et Wazemmes, coproduit et diffusé par la maison Folie Wazemmes en 2021.
	Vivat	Projet Sophie Sand - Cie Pluôt la joi - Vivat - résidence à la MDA en décembre 2022. MF Moulins résidence en septembre. Autres Fabriques : production/diffusion/ résidences/concerts sur 2023 et 2024
	Toutes les Fabriques	L'Age de nos pères - Collectif La cavale. Coproduction, résidence de création de deux semaines et diffusion du spectacle les mardi 22 et mercredi 23 février au vivat. Le Collectif a été accueilli en résidence à la Ferme d'en haut de Villeneuve d'Ascq et dans les Maisons folles de Lille en 2019. Il a également bénéficié d'une résidence à la Maison Folie de Mons-en-Baroeul en janvier 2022
	Vivat	Escalé - Mx Lannaque - Co-organisation de la tournée d'un spectacle JP bretonnes sur le territoire métropolitain avec mutualisation de la négociation et des frais d'approche. Le spectacle jouera X représentation à Lomme le 19 octobre, 5 représentations du 2 au 22 octobre au Vivat ainsi qu'1 représentation le 23 octobre à la ferme d'en haut. Au total il y aura XX représentations ?
	maison Folie Beaulieu Ferme d'en haut	A l'intérieur - Aude Denis - Cie par-dessus bord / création 2020. Le Vivat - Nous sommes conducteurs de ce spectacle qui jouera le samedi 26 février au Vivat - Il a bénéficié du soutien de la Maison Folie Beaulieu à travers une résidence en septembre 2021
	Vivat	Tu m'es tu meurs - Forbon Nzakamauna
	maison Folie Moulins	Maison Folie Moulins - Résidence, actions culturelles et coproduction en 2022 et diffusion en 2023. Le Vivat - coproduction et accueil en 2023
	Vivat	Tu habes et not tube - Cie Zevam
	maison Folie Wazemmes	Vivat - coproduction 2021 et diffusion en 2023
	maison Folie Moulins	Maison Folie Wazemmes - résidence, coproduction en 2020 et diffusion en 2022
	Arcades / Nautylis/ Fort de Mons	La Cie "FLANDRE" avec le groupe "ZALINKA QUARTET" - Nautylis - résidence du 12/12 au 17/12 au + diffusion en 2023
	maison Folie Wazemmes	Mons en Baroeul - accueil et résidence à l'adulome 2022 et diffusion en 2023 maison Folie Wazemmes - accueil en résidence en 2022 et diffusion en 2023
	Arcades	residence 2022 + diffusion 2023
	Nautylis / Mons en Baroeul maison Folie Moulins	Cie Maw Maw - le langage des oiseaux Nautylis - Résidence du 3 au 5 janvier / diffusion le 6 avril + ateliers Mons en Baroeul - Accueil en résidence à du 14 au 18 mars 2022 et diffusion du spectacle en scolaire et en TP les 17, 18 et 19 mars 2022 Maison Folie Moulins - Résidence, coproduction et diffusion en 2022
	Nautylis Beaulieu	La Cie "4.6 ART" avec le spectacle "Et pourtant elle tourne" (résidence du 31/01 au 05/02 au Nautylis)
	Nautylis / Arcades / Mons / Hospice d'Havré / Ferme d'en haut	- Tour de chauffe / Avant le tour (résidences + masterclass + atelier + showcase + festival en octobre)
	Nautylis / Arcades / Mons Maison Folie Moulins	- La Cie "Enjeux pour" avec le spectacle "CHADADIA" (résidence du 14/06 au 24/06) / Arcades - résidence 2022 + diffusion 2023 / Résidence à Mons en Baroeul du 15 au 17 avril 2022. résidence en 2023
	Arcades / Beaulieu	Image(année) - Cie Akoma Neve / Isida Micani & Spike, résidences janvier février
	Arcades / Hospice d'Havré	Ça commence par la marche - Jérôme Temo
	Arcades / Nautylis / maison Folie Moulins / maison Folie Wazemmes	La Maudin Faive - Collectif Emanas Maison Folie Wazemmes - résidences en 2021 Maison Folie Moulins - résidences et diffusion en 2021 Arcades - résidence en 2021 / diffusion Nautylis 2022
	Arcades / Nautylis / Hospice d'Havré / Mons en B	Billy Symphony - Perlellet - coprod et résidences Arcades 2021 / résidence Hospice d'Havré 2021 / Diffusion Nautylis 2022 / Diffusion en scolaire et en TP à Mons en Baroeul les 28, 29 et 30 avril 2022
	Arcades / maison Folie Moulins / maison Folie Wazemmes / Le Colysée / MF Beaulieu	La Traversée des Louves - Cie Rosa Bonheur Arcades - Résidences et coprod en 2021 maison Folie Moulins - résidences et diffusion 2021-2022 maison Folie Wazemmes - résidence en 2022 diffusion samedi 2 juillet 2022
	Hospice d'Havré / MF Mons	Cie Dété "Une veste de pyjama" - résidence+diffusion // Accueil en résidence à Mons en Baroeul du 11 au 14 avril 2022
	MF Mons / Maison Folie Moulins	Cie bouneboule - création Ceci est mon non (jeune public) / accueil en résidence à Mons en Baroeul du 31 janvier au 4 février 2022 puis en septembre 2022 (dates à définir maison Folie Moulins - résidence en 2022)
	MF Beaulieu / MF Wazemmes - Boudins	CGI / LAW - création et diffusion Liquides, lyrics
	Vivat / Ferme d'en haut	Compagnie La Vache bleue - En territoire inconnu - polar de rue déambulatoire par JC Vieux Vivat production et diffusion sur les années 2023-2024 du projet
	Hospice d'Havré	Festival de danse urbaine / Cie Street's Light / création d'un nouveau spectacle juin 22
	Baroeul	Sortir (la mécanique du fado)
	Ferme d'en haut Maison Folie Moulins	Mons en Baroeul - résidence + diffusion en novembre 2022 avec action culturelle auprès des scolaires maison folie moulins - résidences en 2022
	maison Folie Wazemmes	Ferme d'en haut - diffusion en 2023
	maison Folie Moulins	Festival Max Mômes 2022 (mars 2022) : Cie Juscomama - Les petites Géométries + La toute petite cie - Boîtes de nuit + Théâtre de l'articulé - Après Thiver + Cie les Colporteurs - Toyo Cie Hautblague - La Petite histoire (résidence, coproduction et diffusion)
	Ferme d'en haut	Festival max mômes 2022 (avril 2022) : Anima Théâtre - Entréacs + Cie Maw Maw - le langage des oiseaux Cie Mamala Théâtre - Tant pis pour King Kong (résidence, coproduction et diffusion en 2022) Cie Bakilles - Hostiles (résidence, coproduction et diffusion en 2022) M festival 2022 - Programmation Jeune Public (en cours de construction)
	Fort de Mons	Programmation jeune public - Dimanche 20 février Gooaal !!! La solitude du jardin de but par la Cie Empreintes / dimanche 27 février Les empreintes de Jeanne par la Cie L'interlock / dimanche 6 mars Spiti Mou par la Cie Melotoc / Samedi 12 mars Respirez (douze fois) par la Cie du Crea'ch / dimanche 24 avril Le langage des oiseaux par la Cie des Oiseaux au plafond / Du 14 au 19 juin Festival Les - minuscules avec la Cie La vache bleue / dimanche 10 juillet Desat à do do par la Générale d' - Imaginaire / 30 octobre, temps fort hallesseur / 20 novembre Toi si et moi là par la Cie La bicouille / 4 décembre Les Programmation Jeune Public tout au long de la saison "Longues Jupes et culottes courtes" (Cie l'Estafette) en janvier/février 22 + "Le langage des Oiseaux" Collectif Maw Mawen mars 2022 + "Respirez douze fois" (Cie Créac'h) en mars 22 + "Bon débarras" Cie Akua en mars 2022 + "Billy Symphony" (Cie Perlette) en avril 2022 + "Louise à la choix" (Cie Lokum) en mai 2022 + "Mangeuse de terre" (Cie de fil et d'os) en octobre 2022 + "Sortir" (Cie la mécanique du fado) en novembre 2022 + + "La petite histoire" (Cie Hautblague) à l'adulome 2022 (date à définir) + Bibliothèque (Luc-Vincent Perche) en scolaire et en TP les 9 et 10 décembre + Ciné-concert en décembre
	Vivat	+programmation Jeune Public Vendredi - Cie Hop Hop Christine Leterre du jeudi 27 au samedi 29 janvier Bouger les lignes - Cie de l'Oiseau-Mouche Béatrice Vanussou le mardi 15 mars + coproduction Un petit court d'air - Cie Nathalie Cornille du vendredi 18 au lundi 21 mars Scoooooooh - Les nouveaux ballets du Nord Amélie Poinier du jeudi 5 au samedi 7 mai
	Hospice d'Havré	Armada production "Lumière" / Cie Zahraht "une petite histoire du Hip Hop" / Cie Roulotte ruche "Faut que ça tourne" / Cie Zappi "babyppp" / Cie détournement / Street's Light / Cellofan / zone Libre / Bricols
	Condition Publique	programmation d'ateliers créatifs pour les enfants tous les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires
	Colysée	
	Nautylis	->programmation Jeune Public - La Cie vis-à-vis théâtre avec le spectacle "L'Odyssée d'Youku" le 25 mai + ateliers - La Cie la Rustine avec Minute papillon le 25 juin + ateliers - Le collectif entrées le 14 mai - La Cie Perlellet avec le concert BD "Billy Symphony" le 1er juin + ateliers
	Arcades	- Minute Papillon - Cie La Rustine les 23 et 24 fév. - Ouf ! Nou - JC Cheneval et O Lasterm les 30 et 31 mars - Image(année) - Cie Akoma Neve / Isida Micani & Spike les 27 et 28 avril - Toyo - Cie Les Colporteurs les 15 et 16 juin - Regarde ça brille - La Palette Cie courant octobre - Goal - Cie Empreintes les 16 et 17 novembre - Trois Quatre - Canailles Rock (JC Cheneval) les 14 et 15 décembre - Festival le Petit mois)
	Maison Folie Beaulieu	

	maison Folie Wazemmes	
	maison Folie Moulins	Programmation 2022 du Més Lab
	Ferme d'en haut	Evénement autour du 5e anniversaire de la Microfole > 26 juin 2022
	Fort de Mons	3 temps fort, mars, juin et octobre. Rencontre au vert avec Repair cafés animés par Le jardin des bennes plus des ateliers autour du compost ou reconnaissance oiseaux etc. granothèque et plus toute l'année, des ateliers zéro déchet, faire sa lessive soi-même etc.
# bidouiller	Vivat	Rendez vous "samedi ça me dit" organisé à la bibliothèque du Fort de Mons une fois par mois
	Hospice d'Havré	Le Vivat - Poursuite du projet Les Enfants aux manettes initié en septembre 2021. Ce groupe d'enfants de 8 à 10 ans a visionné des spectacles en recevant l'accompagnement de l'équipe du Vivat et d'un groupe d'artistes. Il a choisi un spectacle qui sera programmé en janvier 2023 dans la saison du Vivat. Le groupe poursuivra son action la saison prochaine et d'ici là accompagnera ce premier choix en communication auprès des spectateurs proches du Vivat.
	Condition Publique	les Kokykois de Jérôme Topir
	Colysée	ateliers au fab lab et dans la halle de construction - sessions libres les mercredis et samedis+ ateliers adultes chaque samedi / repair café tous les lers mercredis du mois
	Nautylis	Ateliers enfants/parents, expo Trouble pictural, Mintos dans le cadre d'UTOPIA et ateliers plastiques autour de l'expo Lettre.
	Arcades	- Repair café en partenariat avec le centre social "Yatouk"12 ateliers, 1 par mois le samedi matin de 9H00 à 12H00
	maison Folie Beaulieu	Atelier zéro déchet en partenariat avec La Maison de Feu, de la pêche et de la nature à Roubaix
	maison Folie Wazemmes	1 atelier par mois
	maison Folie Moulins	Ateliers Mintos + lutherie sauvage + arbres à poèmes... d'avril à juillet
	Fort de Mons	Ateliers do it yourself en lien avec la programmation jeune public : 5 ateliers parents/enfants avec Cinéligue - Cie Grand Boucan - 1 atelier de construction, manuel de construction pour filles et garçons > résidence en 2022
# égalité Femmes Hommes	Vivat	La Soupe cie - Je hurle > 28 et 29 octobre 2022
	Hospice d'Havré	Cie Grand Boucan - 1 atelier de construction, manuel de construction pour filles et garçons > résidence en 2022
	Condition Publique	spectacle de théâtre 10 novembre En pleine Mère par Jardin cœur diffusion
	Colysée	Demands Impossible (Cie Sens Ascensionnel) reporté le 25/02/22
	Nautylis	Peau de Phoque - Aurore Magnac et Lucien Fradin projet coproduit et diffusé le samedi 2 avril au Vivat
	Arcades	Ovaires the top - Cie des tambours battants - tournée dans les collèges du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre
	maison Folie Beaulieu	Je suis une fille sans histoires - Alice Zeniter le mardi 6 décembre
	maison Folie Wazemmes	Sortir du bois - Cie UMA Juliette Baron + débat avec le collectif HF Hauts de France 21/05/22
	maison Folie Moulins	Orlé Paskal - Ce qu'il nous reste de sauvage - résidence de création de l'illustratrice sur la thématique du sauvagement
	Ferme d'en haut / Hospice d'Havré	Tsinhaka Harnivel - La dimension d'après > 5 et 6 novembre 2022
# imaginer	Fort de Mons	Festival Littérature etc... thématique du Combat > 5 et 6 novembre 2022
	Fort de Mons	Expositions Numériques - Zoom sur l'illustration avec 5 illustratrices de la métropole (Farma) / Reconnaissance (Hospice d'Havré)
	Fort de Mons	Sorties Impres deux fois par mois au Trait d'Union - ateliers de pratique de l'impro deux fois par an + stage à destination des enfants suivi d'un impro light en octobre 2022 + reprise des ateliers "devenir conteur" une fois par semaine à partir d'avril 2022
	Vivat	
	Hospice d'Havré	
	Condition Publique	"les mots voyageurs" à l'automne 2022, une exposition Fabrique et uen installation mettant en valeur le métissage de la langue française dans la rue couverte de la condition publique
	Colysée	Exposition sur la thématique de la lettre (alphabet) + programmation parallèle du 11 septembre au 31 Aembre 2022
	Nautylis	
	Arcades	
	maison Folie Beaulieu	
	maison Folie Wazemmes	Cie Antepima - 10kg et projet participatif Identités - action culturelle, exposition et diffusion en 2022
# diversités		Cie Quanta - Café Poubelle
	Ferme d'en haut / Maison Folie Moulins / Maison Folie Beaulieu	Ferme d'en haut - Dimanche 6 février Partie Remise par la Cie Quanta + résidence en avril Café poubelle par la Cie Quanta
	Fort de Mons	Maison Folie Moulins - Résidence, actions culturelles, coproduction en 2022 et diffusion en 2023
	Vivat	Maison Folie Beaulieu - résidence en 2022 diffusion 2023
	Hospice d'Havré	Création d'un spectacle participatif avec 10 jeunes ados issus du club de prévention Azmut en collaboration avec le collectif LaCavale (théâtre documentaire)
	Condition Publique	Formes de Vie - Eric Minh Cuong Casteing / Cie Shonen le samedi 30 avril Antigonie - Cie Kosa Milé le vendredi 9 décembre + coproduction
	Colysée	"les mots voyageurs" à l'automne 2022, une exposition Fabrique et uen installation mettant en valeur le métissage de la langue française dans la rue couverte de la condition publique + Ouvrir la Voie, une balade sonore imaginée par Hélène Mathon + Défilé antifashion "No gender" dans le cadre du festival Utix le 18.06
	Nautylis	Exposition d'art brut "Trouble pictural" + programmation parallèle du 11 décembre 2021 au 10 avril 2022
	Arcades	
	maison Folie Beaulieu	
	maison Folie Wazemmes	Exposition Le jardin d'Eden par Joana Vasconcelos > du 14 mai au 2 octobre
	maison Folie Moulins	Ateliers participatifs autour de la Vallée de Joana Vasconcelos > de mars à mai 2022 Utopia dans les quartiers : ateliers et concerts par l'association Boum > 2 juillet 2022
	Fort de Mons	Exposition Le jardin d'Eden avec Kim Simonson, Peter de Cupere, Mathieu Froissart et Cyril Lancelin > du 14 mai au 2 octobre
	Vivat	Programmation musicale estivale > du 17 juin au 30 septembre
	Hospice d'Havré	Cag des Remparts - programmation spectacle vivant dans l'espace public sur le thème de la Nature les 25 juin et 17 septembre
	Condition Publique	Exposition du 22 avril au 3 juillet - Fragments avec Caroline Secq, Sophie Helene et Dadave plus ateliers par Sophie Helene / 20 mai concert-totem Machoire d'âne et totems par Lari Ubo / plus des jeunes publics
	Colysée	Grand temps fort UTOPIA les 4 et 5 juin au Fort de Mons puis Caps vers le Parc du Bancard pour une journée dédiée à la thématique de la nature et de l'environnement. Final Nocturne en déambulation jusqu'au parvis de l'Hôtel de ville. Ouverture de saison du Fort de Mons sous le signe d'UTOPIA le 25 septembre. Exposition Nature Magique des Yeux d'Argos du 10 septembre au 15 octobre au Fort de Mons.
	Nautylis	
	Arcades	
	maison Folie Beaulieu	
	maison Folie Wazemmes	Installation d'une oeuvre monumentale de Feda Wardak (faqueduc) sur le canal de Roubaix à partir du 8 juillet
	maison Folie Moulins	Expositions "Tous à plumes" et boules de plumes + programmation parallèle 30 avril > 28 août 2022
	Fort de Mons	Mai 2022 "le mois de l'éco attitude" avec les compagnies "la vache bleue", "la roulotte" et "à tort et à travers"
	Vivat	Les Fanfaronnades / Utopia le 2 juillet (avec Métalu a Chahuter, Débournoyement, Rijsel Jungle et Giorgio Hermone)

## ANNEXE 2

### DESCRIPTION ET BUDGET PRÉVISIONNEL DES PROJETS PORTÉS PAR L'ÉQUIPEMENT

		Réseau des Fabriques Culturelles					
		Description des projets portés par chaque équipement					
		Année 2022					
Nom de la Fabrique Culturelle	Description de la participation au projet	Nature de la dépense	Budget prévisionnel	Apport MEL	Budget réalisé	Apport MEL réel	Bilan de l'action (fréquentations, actions réalisées, médiation...)
La Ferme d'en Haut	# Danser - Bal rock avec atelier d'initiation proposé en complément du bal. La cie La Ruse est une cie qui a beaucoup travaillé au sein du réseau Report 2020	Prestation avec La Ruse	2 982 €				
		intermittent	400 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	1 093 €				
La Ferme d'en Haut	# Accueillir - Programmation de 8 dates jazz/an avec Jazz à védo et accueil de La Rose des Vents hors les murs avec 4 moments de programmation scolaire et tout public et Quatuor en liberté avec une date de musique turque.	Programmation jazz	8 000 €				
		intermittent / prog jazz	2 720 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs / programmation jazz	4 174 €				
		intermittent / accueil Rose des vents	2 800 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs / programmation rose des vents	15 031 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs / Quatuor en liberté /	400 €				
		Quatuor en liberté / accueil technique	200 €				
La Ferme d'en Haut	#Accompagner - Programmation mutualisée du ciné concert jeune public Escalé par Maclarnaque	Prestation par l'Armada	2 156 €				
		intermittent	250 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	596 €				
La Ferme d'en Haut	# Accompagner - Tour de Chauffe Formations, résidence et festival	charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs / résidence	7 331 €				
		festival / prestation ARA	13 600 €				
		formations / prestation ARA	10 000 €				
		intermittent / résidence + festival	4 800 €				
		site internet tour de chauffe	70 €				
		saison musicale avec groupes tour de chauffe et tête d'affiche	7 000 €				
		catering	1 000 €				
intermittent /saison musicale	1 000 €						
La Ferme d'en Haut	# Exeiller - programmation jeune public, plus de 20 représentations	Prestation cie Empreintes , Gooaal ! la solitude du gardien	2 570 €				
		Prestation Cie Inerlock, Les empreintes de Jeanne	1 256 €				
		Prestation Cie Melocoton, Spiti mou	1 578 €				
		Prestation Cie du Créac'h, Respirer(douze fois)	2 311 €				
		Prestation Cie les anges au plafond, Le langage des oiseaux.	1 845 €				
		Prestation Le festival Les Minuscules	9 500 €				
		Prestation Temps Fort halloween	5 646 €				
		Prestation cie La Bicaudale	1 800 €				
		Prestation Cie Estafette Les jupes de ma mère	1 840 €				
		intermittent	5 000 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	6 186 €				
La Ferme d'en Haut	# Bidouiller - Plusieurs temps fort avec des répar cafés, des ateliers pour faire soi même sa lessive, ses éponges, atelier zéro déchet dans la salle de bain etc. C'est aussi des temps fort autour de la grainothèque, et puis des thèmes comme la biodiversité, le vélo...	Prestation Repair café	1 200 €				
		Prestations ateliers nature autour du développement durable	4 900 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	641 €				
La Ferme d'en Haut	# Egalité femmes hommes	Prestation spectacle En pleine Mère	1 390 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	539 €				
		intermittent	200 €				
La Ferme d'en Haut	# Imaginer - Les expositions ou les spectacles d'improvisation sont des supports pour favoriser l'imagination auprès du plus grand nombre.	Prestation exposition zoom sur l'illustration	1 339 €				
		Prestation expo numérique	5 300 €				
		Prestation impro fight, spectacle d'improvisation par Lille Impro	6 252 €				
		intermittent	1 200 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	3 554 €				
La Ferme d'en Haut	# Diversités - Programmation et/ou accueil de résidence de la compagnie Quanta qui travaille avec des comédiens porteurs de handicap.	Prestation par la cie Quanta spectacle Partie Remise	1 250 €				
		et résidence spectacle Café poubelle par la cie Quanta					
		intermittent	200 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	1 814 €				
La Ferme d'en Haut	# Utopia	Prestation ateliers Caroline Secq	1 210 €				
		Prestation Cie générale de l'imaginaire	1 800 €				
		Dead as a dodo					
		Prestation spectacle Machoire d'âne	1 626 €				
		ciné concert	3 000 €				
		intermittent	800 €				
		charges de structure et supervision de l'ensemble des projets collaboratifs	1 447 €				
<b>TOTAL</b>			<b>164 797 €</b>	<b>70 000 €</b>			



<b>DÉLIBÉRATION N°22 B 0326 PORTANT OCTROI DE SUBVENTION</b>
--

**Pour rendu exécutoire**

Le Président de la Métropole Européenne de Lille  
 Pour le Président  
 Le Directeur

Le 24/06/2022  
 Arnaud FICOT



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
 ID : 059-200093201-20220624-lmc10000092246-DE  
 Acte certifié exécutoire  
 Envoi préfecture le 27/06/2022  
 Retour préfecture le 27/06/2022  
 Publié le 27/06/2022

22-B-0326

Séance du vendredi 24 juin 2022

DELIBERATION DU BUREAU

**RESEAU DES FABRIQUES CULTURELLES - CONVENTIONS DE PARTENARIAT -  
 SAISON 2022**

La Métropole Européenne de Lille fait de la culture un atout majeur du développement et de la cohésion de son territoire. Le mandat 2020-2026 la positionne comme un catalyseur des énergies de la Métropole et en fait un vecteur incontournable d'attractivité et de rayonnement qui concoure, par sa force de mobilisation et d'innovation, à fédérer et rassembler les publics autour d'ambitions communes.

**I. Contexte**

Par délibération 03 C 0365 du 10 octobre 2003, le Conseil de Communauté a fixé les grandes orientations culturelles pour l'institution dans le cadre de ses compétences "équipements et réseaux d'équipements culturels" et "soutien et promotion d'événements d'intérêt métropolitain". Parmi ces orientations figure la volonté pour la Métropole de mettre en réseau les équipements culturels structurants appelés les Fabriques Culturelles. Il s'agit de créer des complémentarités et des cohérences dans l'offre culturelle proposée par chacun des équipements suivants :

- La Condition Publique à Roubaix,
- Le Vivat, à Armentières

Et les équipements en régie suivants :

- La Ferme d'en Haut de Villeneuve d'Ascq,
- La maison Folie Beaulieu de Lomme,
- La maison Folie de Lille Moulins,
- La maison Folie de Lille Wazemmes,
- La maison Folie le Colysée de Lambersart,
- La maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing,
- Le Nautilys de Comines,
- Les Arcades de Faches-Thumesnil,
- Le Fort de Mons de Mons-en-Barœul.

**II. Description des objectifs et modalités du soutien**

A l'initiative de la Métropole Européenne de Lille, les Fabriques Culturelles se réunissent et se coordonnent tout au long de l'année pour élaborer des programmes d'actions et de travail en réseau pour les saisons culturelles à venir.



Les projets proposés par les Fabriques Culturelles doivent, afin d'être éligibles à un soutien de la MEL, être portés par au moins deux partenaires et correspondre à des opérations d'accompagnement d'artistes (soutien à la création, diffusion en réseau, résidences...), de circulation et d'accompagnement des publics (parcours entre équipements, projets participatifs, ateliers de pratique amateur communs,...) ou en complémentarité dans la diffusion (programmations thématiques, mini-festivals, temps forts,...).

Sur la base des demandes formulées par chacun des équipements pour l'année 2022, demandes issues des réunions de concertations du réseau des Fabriques Culturelles, il est proposé de fixer à 712 077 euros le montant global de ces partenariats, dont le détail figure ci-après (montant global équivalent à celui versé en 2021) :

- la Ferme d'en Haut de Villeneuve d'Ascq : 70 000 euros,
- le Fort de Mons de Mons-en-Barœul : 55 136 euros,
- la maison Folie Beaulieu de Lomme : 70 000 euros,
- la maison Folie le Colysée de Lambersart : 55 935 euros
- la maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing : 31 006 euros,
- la maison Folie Moulins de Lille : 70 000 euros,
- la maison Folie Wazemmes de Lille : 70 000 euros
- le Nautilus de Comines : 70 000 euros,
- les Arcades de Faches-Thumesnil : 70 000 euros,
- le Vivat d'Armentières : 150 000 euros.

Par ailleurs, la MEL porte des outils de communication communs autour de ces projets partagés (édition et diffusion de Fabrica, élaboration d'une plaquette de réseau, édition d'outils divers, soutien particulier à certains temps forts).

Une convention sera passée avec chacune des Fabriques Culturelles. Pour les équipements en régie municipale, les montants octroyés n'excéderont pas la part des financements assurés, hors subventions, par chaque commune annuellement en faveur de leur équipement, conformément aux dispositions de l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Condition Publique, soutenue dans le cadre de la participation métropolitaine à l'EPCC en application de la délibération n° 10 C 0209 en date du 2 avril 2010, est associée aux travaux de concertation du réseau mais n'est pas subventionnée au titre de la présente délibération.

Dans le cas d'éventuelles nouvelles contraintes sanitaires, la Métropole s'engage en cas de report ou de reconfiguration, voire d'annulation de(s) l'évènement(s), à maintenir son aide financière au regard des dépenses engagées. De son côté, La structure s'attachera à maintenir de façon prioritaire ses engagements financiers auprès des équipes artistiques et techniques et d'honorer les contrats de ses prestataires.

Par conséquent, le Bureau de la Métropole décide :

1) D'approuver les partenariats proposés pour 2022 pour un montant maximum de 712 077€ répartis à l'attention des équipements suivants :

- la Ferme d'en Haut de Villeneuve d'Ascq : 70 000 euros,
- le Fort de Mons de Mons-en-Barœul : 55 136 euros,
- la maison Folie Beaulieu de Lomme : 70 000 euros,
- la maison Folie le Colysée de Lambersart : 55 935 euros
- la maison Folie l'Hospice d'Havré de Tourcoing : 31 006 euros,
- la maison Folie Moulins de Lille : 70 000 euros,
- la maison Folie Wazemmes de Lille : 70 000 euros
- le Nautilys de Comines : 70 000 euros,
- les Arcades de Faches-Thumesnil : 70 000 euros,
- le Vivat d'Armentières : 150 000 euros.

2) D'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer la convention avec les structures ou les communes concernées ;

3) D'imputer les dépenses d'un montant de 712 077€ aux crédits inscrits au budget général en section fonctionnement.

**Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**